

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Initiation à la lecture de partitions
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale direction d'orchestre - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale direction de chœur -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel : S1
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier semestriel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	30
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Avoir validé l'unité d'enseignement Harmonie au clavier I, Piano comme instrument secondaire, Solfège II
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la lecture de partitions polyphoniques jusqu'à quatre voix et pratiquer aisément la lecture des clés anciennes (7 clés). • Développer la compétence pour réduire des partitions de quatuor à cordes de toutes époques de difficulté modérée, améliorant la compréhension des styles et des techniques spécifiques à chaque période. • Acquérir la capacité de réduire des partitions d'orchestre au piano, y compris celles avec des instruments transpositeurs, préservant les éléments essentiels tels que la mélodie, l'harmonie et le rythme. • Intégrer les notions de théorie musicale, d'analyse et d'organologie dans la pratique quotidienne pour enrichir l'interprétation et la compréhension des œuvres musicales, permettant une approche plus informée et réfléchie de la musique. 	

5. Contenu et forme de l'enseignement

- Pratique des clés anciennes (7 clés)
- Lecture de polyphonie jusqu'à 4 voix
- Exercices de transposition simples
- Lecture de quatuors à cordes (toutes époques, difficulté modérée)
- Réduction de partitions d'orchestre au piano avec instruments transpositeurs
- Notions de théorie, d'analyse et d'organologie liées à la pratique

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Production orale

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

- Lecture (3 ou 4 voix) en clés anciennes
- Quatuor à cordes
- Partition d'orchestre avec 1 à 2 instruments transpositeurs

30 minutes de préparation, 15 minutes de passage.

La partition d'orchestre est distribuée pour être préparée de façon autonome une semaine avant l'examen.

COMPOSITION DU JURY

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative

Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Céline MONNIER-LATOURE, Jamal MOQADEM, Johann VACHER	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM